

COMMUNE DE HOUYET

**OBJET : HOUYET - 2e Division (Hour)
Modification par déplacement d'un tronçon du sentier
vicinal n°48**

Le Collège communal de HOUYET porte à la connaissance de la population que le plan de mesurage du 06 avril 2016 levé et dressé par la SPRL GEOFAMENNE de Beauraing relatif à la modification par déplacement du tronçon du sentier vicinal n°48 à HOUR, a été approuvé en séance du Conseil communal du 31 août 2016.

Durant la période du 08 septembre au 23 septembre inclus, tout renseignement peut être pris par courriel patrimoine.environnement@publilink.be, par téléphone (082/67.69.68), par fax (082/66.60.11) ou à l'administration communale durant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et le mercredi de 14H00 à 16H00) ou sur rendez-vous.

La personne de contact pour ce dossier est :

M. Hugues DEGEIMBRE, Employé d'administration
Administration communale (service patrimoine), rue Saint-Roch, n°15 à
5560 HOUYET.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

Séverine RUCQUOY.

Le Bourgmestre,

Yvan PETIT.